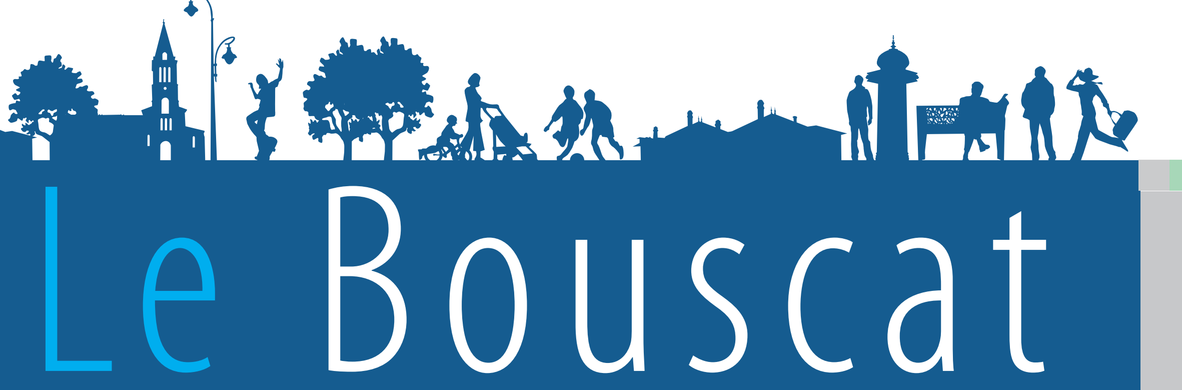


Hiver 2011

Le Bouscat MAG

Magazine trimestriel de la ville du Bouscat

Etre bénévoles et solidaires au Bouscat !

Dossier

Ambiance de Noël dans la ville

www.mairie-le-bouscat.fr

Le Bouscat
Ville à vivre

Plus d'interactivité entre nous

Vos demandes d'état civil
Vos réservations de salles
Toute l'actualité

Plus de liens entre vous

Echangez entre Bouscatais :
http://www.entre-bouscatais.com





Sommaire



Vivre au Bouscat 4
Jean-Louis Debré se livre



Dossier 8
Les Bouscatais, bénévoles et solidaires



Coup de projecteur 10
Nouvelles pratiques de la rue



La parole à 12
L'équipe de l'USB Foot

Développement durable 13
Bilan de la concertation A21



Brèves 15
La belle saison du Club de scrabble

Mais aussi : Paroles d'élus 14

Editorial

Après plusieurs étapes successives de mobilisation, d'étude du territoire et de définition de grands axes stratégiques, notre Agenda 21 vient d'entrer dans une phase plus concrète. Une seconde série d'ateliers participatifs et de concertation vient, dans ce cadre, de s'achever en associant à nouveau les habitants, invités à exprimer leurs idées, leurs souhaits et leurs choix d'actions à mettre en oeuvre. Organisés dans chaque secteur du Bouscat par thématiques et insérés dans un cycle annuel de grandes réunions de quartier, ces moments de rencontre, de dialogue et d'échange attestent de la forte implication des Bouscatais dans la préservation de leur environnement, de leur intérêt pour le développement de leur commune mais aussi d'une nouvelle proximité entre habitants, entre voisins et entre générations, dans une ville à taille humaine

Ce lien social se manifeste d'ailleurs sous d'autres formes, et plus que de coutume, en cette période de l'année. Les récentes actions caritatives ont à nouveau confirmé cet admirable élan de générosité dont savent faire preuve les Bouscatais, individuellement ou au sein du milieu associatif. Pour sa 25ème édition, le Telethon a enregistré un record de participation du public et multiplié par trois les dons de l'édition 2010. Avec près de 4 tonnes supplémentaires récoltées en 2011 et le précieux concours de 150 bénévoles, le montant de la collecte de la banque alimentaire doit également être considéré comme une performance pour ses organisateurs. Ce sont en tous cas de très belles expressions de solidarité, d'équité et d'équilibre social. Ces initiatives, traditionnellement ancrées dans les pratiques Bouscataises, mettent en exergue les valeurs de responsabilité, de partage et de solidarité, pierres angulaires de notre politique de développement durable.

Le Bouscat, ville de proximité, consacre également au travers de son Agenda 21, une place importante à la mise en œuvre de modes de transports alternatifs : circulations douces, itinéraires cyclables, zones « 30 » et quartiers apaisés, développement des transports en commun. L'amélioration des déplacements au sein de notre commune et dans l'agglomération est en effet un enjeu majeur. Aujourd'hui, les lieux de vie, de travail, de consommation ou de loisirs sont très diversifiés et parfois très éloignés. Les réseaux de transports doivent donc favoriser l'accès à ces équipements et services tout en garantissant aux usagers souplesse, fluidité et intermodalité.

La ligne D du Tramway qui vient d'être déclarée d'utilité publique par le Préfet, s'inscrit dans cette démarche. Sa mise en oeuvre s'accompagnera d'évolutions et de mutations urbaines qui devront évidemment tenir compte de la spécificité et de l'attractivité commerciale de son itinéraire au Bouscat. Une importante activité économique est ainsi déployée sur l'avenue de la Libération et la route du Médoc au travers des nombreuses concessions automobiles, spécifiquement implantées sur la commune et garantes d'un nombre d'emplois conséquent. L'activité de ces entreprises étant difficilement compatible avec le passage d'un tramway, la question de leur délocalisation est aujourd'hui un préalable et une priorité.
La Barrière du Medoc, qui regroupe d'autre part près de 120 commerces, est l'un des sites commerciaux les plus dynamiques de l'agglomération et l'un des éléments les plus marquants de l'identité Bouscataise. Notre acceptation de ce tracé a donc été conditionnée à la mise en œuvre de certaines dispositions, notamment un développement des capacités de stationnement, une amélioration des modalités et critères d'éligibilité à l'indemnisation ou la mise en place d'un plan d'accompagnement des commerçants et artisans, pendant et après la période des travaux.
C'est en ce sens que la commune vient de signer avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux une importante convention de partenariat afin d'accompagner individuellement commerçants et artisans, avant, pendant et après la période de travaux de la ligne D.

Je vous souhaite, au nom des élus et de l'ensemble des agents municipaux, de très chaleureuses fêtes et une très belle année 2012.

Très fidèlement.



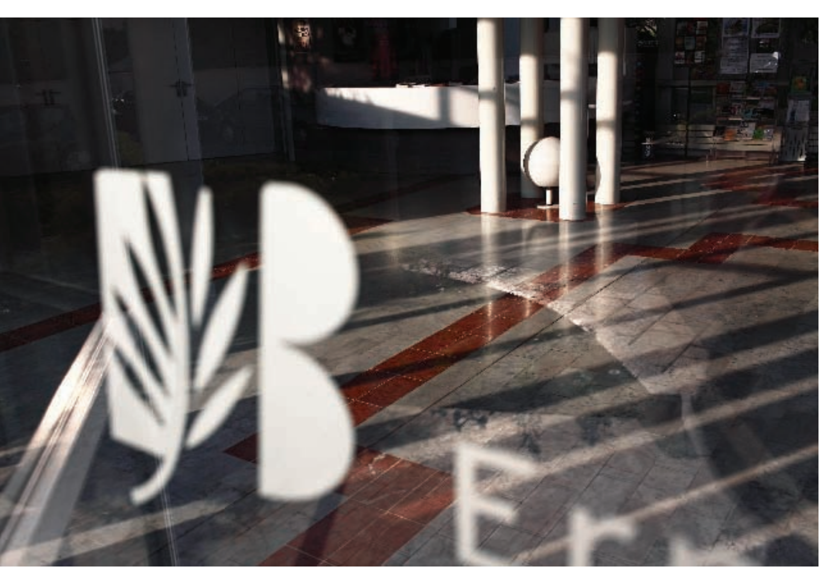
Patrick BOBET
Maire du Bouscat



Hiver 2011 • Hôtel de ville - BP 20045 . 33491 Le Bouscat - Cedex • Tél : 05 57 22 26 66
Internet : www.mairie-le-bouscat.fr • E-mail : contact.lebouscat@mairie-le-bouscat.fr
Directeur de la publication : Patrick BOBET • Rédaction et photos : Noémie Battin
Maquette : Miren Gaillard • Réalisation et impression : Imprimerie Pujol - Le Bouscat
Imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement.

Les lauréats du concours photos «cadrez votre ville»

De mars à juin, les candidats du premier concours photos de la ville ont planché sur quatre thématiques proposées : Vivre ensemble, nature en ville, patrimoine et insolite.
Invités, vendredi 4 novembre à la remise des prix, les participants ont pu voir les 15 photos sélectionnées exposées dans la rotonde. Après avoir séjourné une semaine à l'Ermitage, l'exposition est actuellement visible dans le hall d'accueil de la Mairie, avant de tourner dans les structures associatives.
Jean-Thierry Dihn, Jean-Marie Lalague, Robin Lalague et Simon Rubiella ont reçu leur prix des mains du Maire, Patrick Bobet et de Bernard Junca, premier adjoint en charge de la communication: des bons d'achat pour du matériel photo et deux places pour un spectacle de la saison culturelle.



Jean-Thierry Dihn
Catégorie adultes
Thème : insolite



Jean-Marie Lalague
Catégorie agent municipal
Thème : insolite



Robin Lalague
Catégorie junior
Thème : nature en ville



Simon Rubiella
Catégorie association
Thème : insolite

Jean-Louis Debré se livre



Lundi 7 novembre, **Jean-Louis Debré était l'invité de la deuxième édition « Le Bouscat, Ville à lire »**, nouveaux rendez-vous littéraires qui mettent en lumière des écrivains d'hier et d'aujourd'hui ayant des affinités avec la ville et la région. Le thème de la conférence, « de la politique à l'écriture » s'est avéré riche de confidences, d'humour et de fabuleuses d'anecdotes datant de l'époque où la famille Debré était conviée au souper dominical des époux De Gaulle. Le président du Conseil constitutionnel, habitué des tribunes a **retracé un parcours hors du commun** évoquant tour à tour ses racines, sa lignée familiale, son premier métier de juge d'instruction, les hautes fonctions politiques qu'il a exercées... Ces morceaux de vie, ses rencontres aussi riches que variées l'ont mené jusqu'à l'écriture et à bien d'autres passions. « ***Après avoir mené des débats, des conférences de presse, battu la campagne, j'ai découvert le monde du silence... Ce silence m'a incité à écrire***. *Je savoure ce bonheur immédiat, cette liberté de pouvoir m'organiser, d'avoir du temps pour l'écriture, pour la réflexion, pour écouter, regarder, rêver* ». Attaché à la région et amoureux du Bassin d'Arcachon depuis 30 ans, Jean-Louis Debré y trouve la tranquillité et la quiétude nécessaires à l'inspiration.

Pour construire ses intrigues policières, il avoue puiser dans l'actualité politique des faits réels issus de la justice et de la finance, mondes qu'il a côtoyés de près.

Jean-Louis Debré est aussi un homme qui aime le spectacle et la mise en scène. Il provoque volontiers les réactions du public, les saisit au vol, en joue avec malice... Ménageant le suspens, il annonce : « *Se glisser dans la peau d'un autre, voilà peut-être l'occasion d'une prochaine vie...*».

La surprise générale nécessite quelques explications. En effet, peu de temps avant de monter sur la scène de l'Ermitage-Compostelle, Jean-Louis Debré a fait ses premiers pas de comédien sur les planches de la prestigieuse salle Richelieu de la Comédie Française... « *Théâtre ou cinéma ? Les deux si l'opportunité se présente...*».

Pour conclure ce moment particulier, mêlé d'histoire et de convivialité, Jean-Louis Debré s'est livré à une séance de dédicaces de son dernier roman policier, *Jeux de haine*, avant de se mêler aux convives, peu rassasiés par les 60 minutes de cette rencontre…

Mobilisation record pour le téléthon



A l'occasion de la 25ème édition du téléthon, **21 associations bouscataises ont fédéré énergie et créativité** pour proposer un programme haut en couleurs au profit de l'AFM. Dans **tous les quartiers de la ville**, des animations se sont déroulées vendredi 2 et samedi 3 décembre. L'Ermitage a accueilli plus de 150 personnes vendredi soir autour du **loto de l'Eveil bouscatais**. Entre temps, dans le quartier de la Providence, les associations Ricochet et APIE proposaient une **soirée de jeux**, agrémentée d'ateliers de magie, karaoké, qui s'est achevée par un repas partagé.

Tout aussi riche, le programme du lendemain a séduit l'ensemble des générations. En début d'après-midi les amoureux de belle mécanique, conviés par le Lions Clubs de Bordeaux/Bouscat ont croisé **les enfants du Patronage tout vêtus de vert avec des petites antennes.** Encadrée par les marcheurs chevronnés de l'ASEC et des pèlerins de Compostelle, la longue chenille des enfants du Patronage a parcouru les rues du centre ville jusqu'à l'Ermitage. **Autre ambiance aux Ecus**… A la piscine municipale, l'équipe de l'USB subaquatique initiait les plus téméraires à la plongée. Pour pimenter et intensifier la sensation unique d'un baptême de plongée, une exposition sous-marine tapissait le fond du bassin, offrant une expérience rare à ceux qui se sont mis à l'eau. Dans la soirée, la grande salle de l'Ermitage s'est drapée de rouge pour immerger les **250 participants dans une chaude ambiance espagnole**. Orchestré par les associations des Décorés du travail et Tivoli Ravezies affairées en cuisine depuis le matin, le menu composé était bien dans le ton : tapas, sangria et paella maison. Défilé de costumes anciens, vente de décoration de table et karaoké ont rythmé la soirée, clôturant l'édition dans la bonne humeur. « *Le téléthon est un moment fort de l'année, qui permet aux associations de s'exprimer aux côtés d'initiatives plus individuelles mais tout aussi généreuses* », a conclu Bénédicte Salin, adjointe en charge des associations. « *Chaque équipe de bénévoles a apporté ses idées et son savoir-faire et nous sommes très fiers du résultat qui se concrétise bien-sûr dans la très belle somme que nous avons remise officiellement à Christian Capdeville, coordinateur Gironde Ouest de l'Assocation Française contre les Myopathies, vendredi 9 décembre : 8 112,90 €* ».

Merci aux associations : *APIE, Ricochet, le Patronage des écoles laïques, Les décorés du travail, JLN, la Croix Rouge, l'USB Subaquatique, le Lions Club Bordeaux/Le Bouscat, la Bous-Sol', Tivoli-Ravezies, l'Eveil Bouscatais, Créason, l'ASEC, les Amis de Saint Jacques de Compostelle, le club de tarot, l'art floral français, Afric'fusion, AQAEB, Association Animation et Culture, Académie J-S Bach, Comité des Fêtes mais aussi M. Feyte, Mme Wallas et Betty Coiffure.*

L'esprit de Noël imprègne toute la ville



Depuis début décembre, une ambiance de fête règne dans les quatre coins de la ville. Dans les **écoles maternelles, élémentaires et les crèches**, du 12 au 16 décembre, les enfants ont profité d'un goûter au cours duquel le père Noël s'est invité avec des gourmandises.
Dans les **résidences pour personnes âgées**, *Mieux Vivre* et *Bérengère*, Patrick Bobet a partagé un déjeuner de fête autour d'animations musicales.
Le Centre Communal d'Action sociale a préparé des colis de Noël. Porté par les élus, la **centaine de colis** se compose de quelques mets délicats **réservés aux seniors**.



Ambiance de fête au marché de Noël

Cette année, le marché de Noël a joué les prolongations durant tout le week-end… Du vendredi 16 au dimanche 17 décembre, les **animations** pour le jeune public, prestations de sculpture sur glace, séances musicales et balades en traîneaux se sont combinées avec des temps forts, notamment le **Son et Lumière** projeté sur la Mairie et le spectacle de pyrotechnie autour de l'église. Sous les pagodes plantées sur la place Gambetta, les visiteurs ont profité des **nombreux stands culinaires et d'artisanat d'art** de qualité.

Samedi 17 décembre à 12h30, les lauréats du **concours des maisons/balcons décorés** ont été distingués. Ce concours a connu cette année quelques évolutions, en adéquation avec la démarche de d'Agenda 21 engagée par la ville. Aux côtés du prix traditionnel de la plus belle maison illuminée, deux prix ont donc été créés. Le premier récompensait les décorations visibles en journée qui n'engagent pas ou peu de consommation électrique et le deuxième prix a été décerné à l'utilisateur de décorations lumineuses pourvues de LEDS.

La ville sur son 31





Inaugurées vendredi 2 décembre, de la Barrière du Médoc, les illuminations de la ville ouvrent un spectacle nocturne dans tous les quartiers de la ville durant tout un mois. Sur l'avenue de la Libération s'étend un plafond de **380 mètres**, le plus long d'Aquitaine. Les écoles, l'Ermitage-Compostelle, l'église, certains giratoires sont parés de guirlandes et autres points lumineux déclinés dans le même esprit de tons et de forme. **Quelques nouveaux décors** ont été installés, comme le sapin incandescent, avenue Clémenceau, égayant la traversée des piétons et des véhicules.
Fidèle à la ligne de conduite qu'elle s'est fixée en matière de développement durable et d'économie d'énergie, la Mairie a fait le choix depuis trois ans de proposer **des décors peu gourmands en électricité grâce au système LED** qui consomme entre 47% et 60% de moins que les ampoules classiques. De plus, l'**amplitude horaire des éclairages est réduit** durant la nuit. En effet, les ornements sont programmés pour s'éteindre aux heures de faible passage, **entre 1h et 5h30 du matin**.



Le forum de l'éducation, un nouveau lieu de débat pour la jeunesse

Pour remplacer la Caisse des Écoles datant de 1948, peu adaptée au fonctionnement et à l'évolution des activités scolaires et para-scolaires, **une nouvelle instance a été créée : le forum de l'éducation.** Cette initiative, aujourd'hui unique, a été saluée par l'inspecteur d'Académie André Mercier qui a souligné **l'importance de se donner toujours plus de moyens pour accompagner la jeunesse.**
La première réunion formalisant ce projet a eu lieu dans la salle du Conseil Municipal vendredi 2 décembre en présence des protagonistes et futurs membres de ce forum.



De gauche à droite, André Mercier, Inspecteur d'Académie, le Maire, Patrick Bobet et Dominique Vincent, Adjoint à la Jeunesse.

Ce lieu d'échanges et de dialogue co-présidé le Maire, Patrick Bobet et André Mercier, l'Inspecteur d'Académie, se compose d'élus désignés, de représentants du personnel du pôle jeunesse, des directeurs d'école et des représentants des parents d'élèves. Selon les thèmes abordés, pour enrichir les débats et élargir les compétences, des participants qualifiés seront ponctuellement conviés aux échanges. En effet, **l'objectif majeur du forum est de mettre en commun des expériences, des compétences et de créer des connexions entre tous les acteurs qui interviennent dans le quotidien de l'enfant.**

Lieu de débat plus que de décision, le « forum de l 'éducation » se réunira deux fois par année scolaire, au printemps et à l'automne. Au cours de l'année, un comité de suivi se réunira pour se saisir des questions et thématiques soulevées lors du forum ainsi que pour suivre les projets en cours.

Succès des nouveaux supports de communication





Lancés le 13 septembre dernier, **les nouveaux supports numériques de la ville (site internet et sa version mobile, plate forme de mise en relation des Bouscatais entre eux) invitent à plus d'interactivité entre les Bouscatais**, à leur participation et à une information au plus près des événements de la ville. **Vous êtes nombreux à vous être inscrits sur le site « Entre Bouscatais »** pour vous rendre des services : trouver une baby-sitter, proposer du soutien scolaire, faire du co-voiturage, rencontrer des partenaires de sport et de loisirs ou dynamiser vos associations… Le chiffre de fréquentation hebdomadaire du nouveau site démontre l'adhésion des Bouscatais et même des internautes de l'agglomération bordelaise. Des **formulaires de contact et de demandes de rendez-vous avec les élus sont très fréquemment utilisés,** prouvant le souhait et le besoin des Bouscatais d'être en contact avec l'équipe et les services municipaux.



Présente sur les réseaux sociaux, la ville souhaite aussi multiplier les canaux d'information vers les internautes qui aiment tisser leur lien sur la toile et commenter les actualités en direct. Dans cet esprit de communication instantanée et pour vous informer de la vie quotidienne de la ville, vous pourrez prochainement vous inscrire à un **nouveau service de SMS**. Démarrage de chantiers, prochains spectacles culturels, animation, réunions de quartier, alerte météo… vous seront envoyés sur votre mobile après une inscription en ligne ou sur formulaire, sur le même principe que l'abonnement à la newsletter.

www.mairie-le-bouscat.fr
www.entre-bouscatais.com

2011 est l'année internationale du bénévolat. Cette année a symboliquement vu la naissance de la bourse du bénévolat, dans l'objectif de proposer des solutions aux associations en demande de nouveaux effectifs et d'accompagner les Bouscatais qui souhaitent donner de leur temps pour s'investir dans l'action de leur choix. Au-delà de cette année un peu particulière, les associations caritatives sont nombreuses au Bouscat à œuvrer au quotidien pour dynamiser le lien social et apporter leur soutien dans différents domaines de la vie locale.
Portraits de 3 bénévoles aux profils différents.

Etre solidaires et bénévoles au Bouscat !

Nathalie Soarès

L'attachement au quartier Providence


La soirée du téléthon à la maison de quartier de la Providence

Bouscataise depuis 18 ans, Nathalie aime sa ville, son quartier, la Providence et ne compte pas son temps pour les autres. Ses engagements bénévoles sont multiples : membre de l'association Ricochet, de l'association des parents indépendants d'élèves depuis 18 ans…
Conseillère qualité pour la prise en charge des jeunes apprentis, elle conjugue sa vie professionnelle avec son goût d'aider les autres à la Fondation d'Auteuil.
« J'avais 3 ans quand je suis arrivée à la Providence, je suis allée à l'école Jean Jaurès et mes enfants après moi. Ma première expérience bénévole a été de soutenir les équipes pédagogiques pour organiser des manifestations, créer du lien avec les autres parents d'élèves et d'accueillir les nouveaux arrivants ». Avec l'équipe de Ricochet et aux côtés de l'association Bien vivre à la Providence, Nathalie s'implique dans la dynamique de son quartier : les repas de rues, les soirées de jeux, le téléthon récemment… « La Providence a une âme, une histoire, tout le monde se connaît et les habitants du quartier ont du plaisir à se retrouver ensemble. Pendant les repas de rues, Paulette, 80 ans chante une chanson, puis un jeune prend sa guitare pour faire une reprise. A 2h du matin, il y a encore foule ! Favoriser la rencontre des générations fait partie intégrante du rôle de l'association, le jeu est d'ailleurs un formidable vecteur pour créer du dialogue entre les jeunes, les seniors et les familles ».

Bénédicte Guévenoux

Une blouse rose aux Balcons de Tivoli


Les Blouses Roses et résidentes des Balcons de Tivoli lors d'un atelier.

Bénédicte Guévenoux fait partie des 4000 bénévoles des blouses roses en France. L'objectif de cette association est d'apporter du réconfort aux personnes âgées, malades, en situation de handicap et aux enfants hospitalisés. « Il y a 6 ans, j'ai rencontré des bénévoles de cette association un peu par hasard. En les écoutant parler de leur expérience, j'ai eu envie de me lancer dans l'aventure. J'ai choisi de m'occuper de personnes âgées car la relation s'installe naturellement et spontanément ». Deux fois par mois, le jeudi après-midi, Bénédicte et son équipe installent leur atelier de création dans une salle des Balcons de Tivoli. Toujours accueillies avec le sourire, les blouses roses se rendent dans les chambres des résidents pour leur proposer un moment de détente, suivi d'un goûter. « Nous souhaitons valoriser ce qu'ils peuvent réaliser de leurs mains. A cette période de Noël, nous réalisons des décorations de fête et des cartes de voeux, en écoutant un peu de musique, en discutant... Depuis 6 ans, ces moments me procurent beaucoup de bonheur, ils font partie d'un équilibre de vie entre ce que j'ai reçu et ce que je peux donner aujourd'hui ».

Evelyne Guyet
A tout petits pas, espace de partage pour les familles

« Avec un petit groupe d'assistantes maternelles, nous avions envie de communiquer notre enthousiasme à exercer notre métier. **La création du Relais d'Assistantes Maternelles a été une première étape pour nous fédérer et décloisonner notre action. Nous nous sommes intégrées à la vie de la commune en** *participant à Vill'à Jeux, pour la partie dédiée aux tout-petits.* **Dans le même esprit, nous avons participé à l'***après-midi des tout-petits dans le cadre de la nouvelle saison culturelle junior de la ville.* **Nous avions le pied à l'étrier! En moyenne, nous travaillons avec 3 familles et lors de ces animations, nous avons perçu l'intérêt d'élargir notre action à un nouveau public en recherche d'une activité.** *De jolis moments éphémères passés avec les enfants, nous souhaitions aller plus loin en proposant des rencontres plus fréquentes, construites autour de l'éveil, du partage entre l'enfant et les parents.*

Je n'avais jamais eu d'engagement bénévole auparavant mais ces expériences ont fait grandir l'envie de partager mon métier autrement. En août 2010, nous avons créé notre propre structure, A tout petits pas avec Valérie Rubiella, Céline Decombes et Jeanine Robert. Le bouche à oreilles a fonctionné et aujourd'hui, nos ateliers du samedi matin accueillent *une vingtaine d'enfants accompagnés des parents, parfois des frères et soeurs ».*



Un moment passé en famille un samedi matin au sein de l'association A tout petits pas.



De gauche à droite : Jeanine Robert, Evelyne Guyet, Céline Decombes et Valérie Rubiella

Des associations en ordre de bataille contre la précarité

Avec le Centre Communal d'Action Sociale, de la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion, les associations caritatives se rencontrent régulièrement pour rendre leur action plus efficace. **Depuis 2009, date de sa création,** *la Bous-Sol', l'épicerie solidaire* **de la ville, orchestrée par l'association des Familles du Bouscat, a fédéré de nombreuses structures et bénévoles autour d'elle pour animer les divers ateliers en parallèle à l'***aide alimentaire***. Les personnes seules, âgées, les familles monoparentales ou en difficulté se rencontrent pour apprendre à cuisine, à utiliser l'informatique, prendre soin de soi, marcher, faire du sport...** *Les associations se sont restructurées pour travailler en réseau en évitant les propositions en doublon et en ciblant au mieux les besoins des plus démunis.* **Investie de l'aide vestimentaire, la Croix Rouge propose des ventes à petits prix grâce aux dons de Bouscatais. Tournées vers l'aide la plus directe mais aussi l'organisation d'événements, la dynamique de la vie locale, le développement du lien social, l'accompagnement des seniors, la création d'espaces d'éveil pour les plus jeunes, une quinzaine d'associations se positionnent quotidiennement aux côtés de la** *politique sociale* **mise en œuvre par la ville et présente dans l'***axe 2 de l'agenda 21* **: une ville qui favorise le lien, les échanges et la solidarité.**



8 bénévoles Bouscatais ont été officiellement récompensés lors de la soirée du 4 novembre dernier.

Lettre de félicitation par le Ministère Jeunesse et Sports

Grégoire REYDIT
25 ans - Triple Champion de Gironde au sein du club de natation de l'U.S.B., il donne des cours de natation et de secourisme durant plusieurs années et encadre les enfants lors des sorties ou compétitions.

Clément RUELLE
20 ans - Président adjoint de l'Association Ricochet. Il s'investit avec dynamisme et passion dans l'organisation de concerts, sélections de groupes musicaux, sonorisation, formateur d'équipes bénévoles.

Diplômes et médailles par le Ministère Jeunesse et Sports

Arlette LIDUENA
Conseillère municipale déléguée à l'emploi et au logement, Arlette Liduena a été en charge du Bureau Information Jeunesse et de la politique de la ville. Membre fondateur de l'association de Jumelage Le Bouscat-Arnstadt, bénévole à la Bous-sol'.

Josette JAVELLE
Bénévole très active au sein de la Croix-Rouge depuis 1991, elle en devient présidente en 2001 jusqu'en 2008. Elle a créé le « vestiaire » de la Croix Rouge après s'être longuement investie au Lions Club de Bordeaux-Tourny.

Annick GIRET
Présidente de cette association socio-Educative et Culturelle pendant 9 ans, responsable de la section bridge.

Dominique INCHAUSPE
Bénévole depuis 35 ans au sein de l'Association Familiale Catholique en tant que trésorier puis président depuis 15 ans. Administrateur au CCAS et administrateur de la Confédération nationale de l'AFC.

Médaille remise par l'Étoile du Bien et du Mérite

Claude BLASQUEZ
Bénévole à la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, à l'association des Amis de Saint Jacques de Compostelle, président et fondateur de l'ASEC Marche douce

Odette ORRETEGUY
Bénévole à l'Association des Familles Bouscataises, à la Banque Alimentaire et Bouscat-Rencontres.



Les nouvelles pratiques de la rue

Le code de la route régit l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires de la circulation sur la voie publique (trottoirs, chaussées, autoroutes...) par les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes, en deux roues motorisées ou automobilistes. L'évolution de la législation ces dernières années est notamment liée aux nouvelles pratiques favorisant les déplacements doux. Au Bouscat, le plan cyclable, construit en partenariat avec la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'association Vélo-cité et lancé à la concertation en octobre 2010 se met en place progressivement, intégrant ces nouvelles règles et nouveaux procédés. La physionomie très contrainte et urbanisée de la commune ne permettant pas de construire des pistes cyclables en site propre par principe, des aménagements « malins » sont testés et proposés aux Bouscatais et usagers de la route. Les zones 30, double-sens cyclables, sas vélos, itinéraires cyclables et chaucidou mis en cohérence entre eux et dans tous les quartiers contribuent à dessiner ce plan cyclable original et adapté aux caractéristiques de la ville.

Les zones 30, mode d'emploi

L'article R.110 -2 du code de la route définit la zone 30. Dans cette zone, « la vitesse des véhicules est **limitée à 30 km/h** et toutes les chaussées sont à **double sens pour les cyclistes**. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. » Cette notion a été introduite dans le code de la route par le **décret du 29 novembre 1990**. Un bilan satisfaisant en a été fait en 2000*, incitant à un fort développement des zones 30 voire une extension à des centre-villes entiers. Le concept a évolué depuis le **décret du 30 juillet 2008** introduisant notamment les zones de rencontre (limitation à 20km/h) et modifiant le statut des aires piétonnes.

Le régime de circulation donne la priorité au piéton dans le but d'accroître sa liberté et sa tranquillité de déplacement. Pour les véhicules qui se croisent à un carrefour, **la priorité à droite est le principe**, les «stop» et «cédez le passage» étant déconseillés au même titre que les feux.

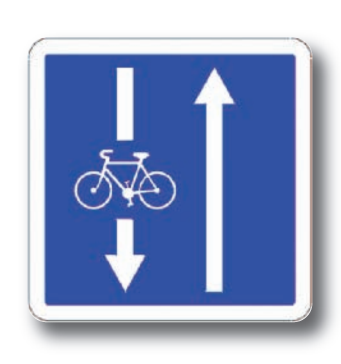
Ce même décret généralise le **double sens cyclable** dans les zones 30 : un sens unique classique pour les véhicules motorisés, mais ouvert à la circulation des cyclistes dans les deux sens. Il est signalé dans le sens de circulation des véhicules motorisés et dans le sens interdit aux véhicules motorisés. Ce dispositif a pour avantage d'éviter aux cyclistes de longs détours, parfois par des axes chargés. Il s'avère très sûr, car les cyclistes et les automobilistes se voient mutuellement en se croisant.

***Au Bouscat** : la 1ère zone 30 a été inaugurée en 2008 dans le centre-ville, peu après la restructuration de la place Gambetta et de ses abords. En parallèle à la création d'un plan cyclable innovant en milieu très urbanisé, un 2ème quartier apaisé vient de voir le jour dans les rues : V.Billon, E.Royer, J.Gérald, avenue du Général Leclerc et Laharpe.*











Le premier quartier en zone 30, le centre- ville



V.Billon, E.Royer, J.Gérald, avenue du Génaral Leclerc et Laharpe, le deuxième quartier en zone 30.



Les itinéraires cyclables



Les itinéraires ont pour vocation de quadriller la commune en reliant les principaux sites entre eux. 4 itinéraires ont été étudier pour **relier les deux collèges, traverser la ville d'Est en Ouest** (*rues R Lavigne, Ecus, Ausone, Baudin, A.Briand*), **faciliter la liaison entre le centre ville et la Place Ravezies** (*rues Martial, Blanqui, Chanzy, A.Briand*)et **se rendre des boulevards à Bruges** (*L.Blum, Av. Schuman*).
Pour accompagner ces itinéraire, des sas cyclables ont été créé. Cet espace réservé aux cyclistes entre la ligne d'arrêt des véhicules à un feu de signalisation et un passage piétons permet aux cyclistes de se placer devant les véhicules motorisés pour démarrer en toute sécurité. En effet, au démarrage, alors qu'il est encore à faible vitesse, un cycliste peut faire des écarts et son équilibre est précaire notamment pour tourner à gauche lorsqu'il y a plusieurs files de circulation. Ce sas est généralement matérialisé par un pictogramme « vélo » peint dans l'espace de quelques mètres (de 2 à 5) entre la ligne d'arrêt des véhicules et le passage piétons.
Au Bouscat : *Deux sas ont été installés au mois de novembre 2011 : avenue de libération à l'intersection des rues P.Bert/Maréchal de Lattre de Tassigny ainsi qu'à l'intersection de la rue Grossard/avenue de Tivoli. Ce principe sera dupliqué lors de la réalisation des trois autres itinéraires cyclables.*



La “chaucidou ” ou chaussée à circulation douce

Si ce procédé est couramment pratiqué dans le nord de la France, en Hollande et en Suisse, Mérignac a été la première ville de l’agglomération bordelaise à l’utiliser. La “chaucidou” consiste à supprimer de la ligne blanche qui sépare le sens de circulation. La voie unique, centrale et rétrécie sur laquelle les voitures circulent et se croisent permet la création de 2 voies cyclables latérales sur lesquelles les véhicules sont autorisés à mordre.
Au Bouscat : *une chaucidou sera proposée en* ***test dans le courant du mois de janvier 2012 sur l'avenue R.Schuman, dans la portion comprise entre le rond-point de la place Guichenet et la rue R. Poincaré.*** *Une signalétique spécifique sera implantée en amont et des animations d'accompagnement et d'information se dérouleront sur cette période expérimentale.*



Exemple de chaucidou en Hollande



Quelques règles à respecter pour les cyclistes
Interdiction de passer au feu rouge
Signalez toujours les changements de direction - tendre le bras
La sonnette doit être audible à plus de 50 mètres
Le casque est fortement conseillé pour les enfants - il réduit à 85% les risques de traumatisme crânien
Les gilets et brassards fluo sont aussi fortement conseillés, notamment la nuit, par temps de pluie et de brouillard (pas obligatoires en agglomération)
Les freins doivent être changés au moins une fois par an, de préférence avant l'hiver
Les feux avant (blanc) et arrière (rouge) doivent être solidaires du vélo, à faisceau fixe et non clignotant, vérifier régulièrement les accroches optiques et l'intensité de l'éclairage

**Pour en savoir plus : les zones 30 en France, bilan des pratiques en 2000*
http://velobuc.free.fr/download/CERTUBilan_zones30.pdf



L'équipe de l'USB Football, «cendrillon» du 7ème tour de la Coupe de France

Jeudi 24 novembre. Sur les murs du club house, les photos, les articles de presse retracent l'histoire... « Et maintenant Nantes », « L'US Bouscat écrit son histoire », « Battus mais héroïques », « Ils peuvent être fiers »... Accueillis par Jean-Claude Faye, le président et le coach Illido Ferreira, les joueurs arrivent pour l'entraînement, sourire aux lèvres, soudés et toujours des étoiles au fond des yeux... Avant d'entrer sur le terrain, ils se souviennent volontiers de ce fameux samedi 19 novembre.


© photo Sud-Ouest

Rétrospective. Après avoir battu successivement les équipes de Macau (PL), Le Haillan (District), Nérac (PH), Arlac (DH), Luy de Béarn (DHR) puis Eysines (PL) au 7ème tour, **le tirage au sort décide : Le Bouscat/Nantes. Le petit poucet rencontrera les célèbres canaris qui sévissent en Ligue 2**. Tandis que la presse s'en empare, que l'information se répand dans toute la ville, les bénévoles jouent le chrono pour que l'organisation soit à la hauteur de l'événement. Les joueurs eux se préparent, dans l'euphorie et sans pression « *Nous avons appréhendé le match sereinement* » confie Julien Moreau. Le jeune capitaine de 23 ans sourit « *Nous étions tous dans le même état d'esprit positif pour relever ce défi de taille et ravis de l'engouement autour d'un de nos matchs. Nous savions que nous étions en train d'écrire une belle histoire, quel que soit le résultat* ».

105 minutes pour l'espoir

Le jour J arrive. Tandis que dans les tribunes, **3500 supporters** agitent les banderoles rouge et bleu et donnent de la voix, les joueurs se concentrent et savourent l'instant. A la 19ème minute, les Bouscatais encaissent le premier but. « *Nous avons la capacité de nous remobiliser très rapidement, nous avions prévu ce scénario.* » La preuve, la riposte de Jean-Michel Delos qui égalise à la 51ème minute. La joie explose ! « *Il fallait tenir au maximum pour pousser les Nantais vers les prolongations en espérant les tirs au but* » explique Jean-Michel Delos. « *A ce moment là, nous savions que la réussite pouvait basculer de notre côté.* » La fin de la deuxième période signifie l'égalité et entretien l'espoir mais déjà les crampes se font sentir chez les joueurs de DHR qui ne ménagent pas leurs efforts. La condition physique des joueurs professionnels est une des clefs du match. Malgré le vaillant gardien, David Alonso qui a esquivé de nombreuses tentatives durant le match, les Nantais parviennent à prendre la tête à la 105ème minute et confortent leur victoire peu après. **Les supporters entament un « *Merci Bouscat* » alors que les Nantais forment une haie d'honneur pour la sortie des Bouscatais.**

Merci Bouscat

Vendredi 2 décembre, l'équipe se réunit à l'Ermitage, à l'invitation du Maire. Patrick Bobet, leur a remis une **coupe individuelle et une collective**, marquant symboliquement la fierté et la reconnaissance de la ville.


L'équipe de l'USB Foot reçue par le Maire, Patrick Bobet

Le regard de Philippe Fargeon,

Conseiller délégué au sport, ancien international des Girondins de Bordeaux avec qui il a gagné la Coupe de France en 1987

« La beauté du match découle d'une performance humaine exceptionnelle. Lorsque le combat technique est inégal, il est fréquent de rétorquer par de l'agressivité sur le terrain, des mauvais gestes... Les Bouscatais ont même réussi à pousser les Nantais à la faute en faisant le pressing, sans jamais encaisser de carton. Les joueurs de l'USB ont défendu le mach en restant ce qu'ils sont, avec leur fraîcheur et leur envie de jouer au ballon, fidèles à leurs valeurs ».

Bilan de la concertation Agenda 21


Bernard Junca, Premier adjoint en charge du développement durable a animé les réunions avec Sandrine Faucon, chargée de mission.

L'Agenda 21 du Bouscat est entré dans sa phase concrète : l'**élaboration du programme d'actions**. En parallèle des réflexions et propositions des élus, services municipaux, acteurs locaux et partenaires extérieurs, les Bouscatais ont été sollicités cet été dans un grand appel à idées, permettant de recueillir plus de **150 idées d'actions**. Aujourd'hui, plus de **400 idées ont été reprises et compilées** dans un programme d'actions qui présente une cinquantaine de fiches actions

Pour les sélectionner, **4 ateliers se sont déroulés dans 4 écoles, autour de 4 « grands témoins »**.
Axe 1 : « une ville qui améliore durablement son cadre de vie ». Francis Ribeyre, chercheur à Bordeaux 3 a exposé l'état actuel de la recherche universitaire en matière de Développement durable.
Axe 2 : « une ville qui favorise le lien, les échanges et la solidarité ». Alain Silvestre, président de l'association « Bordeaux 5 de cœur » a partagé les projets et réalisations d'une association actrice du vivre ensemble dans son quartier.
Axe 3 : « une ville qui développe une vie économique responsable ». Agnès Passault de la société Aquitem a témoigné de l'expérience d'une entreprise qui s'engage dans la responsabilité sociétale.
Axe 4 : « une ville qui encourage l'implication de tous et les coopérations ». Patrick Faucher, directeur du Développement durable à la Mairie de Bordeaux, a détaillé les étapes et méthodes d'une collectivité en Agenda 21 depuis 6 ans.

Aujourd'hui, l'heure est au **dépouillement des actions « coup de cœur »** proposées par les Bouscatais lors de ces ateliers. Les élus et les services travaillent à la concrétisation des fiches actions pour retenir des actions concrètes, faisables, efficaces et en adéquation avec les enjeux du développement durable sur la commune.
Prochaine étape : adoption du programme d'actions au 1er trimestre 2012.

Avec les « ambassadeurs du vélo », évitez les bouchons , devenez un as du guidon !

Le dispositif des ambassadeurs du vélo est mis en place par la CUB, Unis-Cité et la Mairie du Bouscat. Il vise à promouvoir le vélo en mettant en avant l'aspect économique et écologique de ce mode de transport. Des jeunes volontaires d'Unis-cité vont ainsi rencontrer les Bouscatais de janvier à juin 2012 et mettre à leur disposition des vélos fournis par la CUB pour le temps de leur initiation.
Dans cette démarche «écocitoyenne» de plaisir et d'esquive du trafic aux heures de pointe, il sera proposé un accompagnement, pour démontrer que l'on peut éviter les bouchons et le stress du matin, en devenant un as du guidon !

Testez-vous sur un petit quizz

Dans le cadre du plan d'écoresponsabilité interne, les agents référents A21 ont travaillés sur l'économie de papier et agissent aujourd'hui pour traquer les économies d'eau et d'énergie.

1/ De combien la quantité de nos déchets d'emballages a-t-elle augmenté sur les 30 dernières années ?

☐ 100% ☐ 200% ☐ 500%

Réponse : 100%, soit double

2/ Combien de kilos représentent les prospectus que reçoivent les Français dans leur boîte aux lettres chaque année ?

Réponse : 35 kg, dont 55% sont les publicités de grandes surfaces

3/ A quoi sert 40% des forêts exploitées dans le monde ?

Réponse : à produire du papier

4/ Combien faut-il de bouteilles en plastiques pour fabriquer une veste polaire ?

☐ 10 ☐ 15 ☐ 25

Réponse : 25 bouteilles

Du nouveau dans les parcs



La ville s'est engagée dans une gestion raisonnée de ses parcs et espaces verts qui se concrétise notamment par des méthodes d'entretiens écologiques.
Pour poursuivre cette démarche, une signalétique a été mise en place sur le parc de l'Ermitage. Des panneaux expliquent les gestes écologiques réalisables chez vous :
- compostage
- entretien des rosiers
- utilisation des feuilles mortes.



(loi N°2002-276 du 27 février 2002)

Groupe Majoritaire

Rendez-vous traditionnel et attendu du début d'automne, le salon de la vie locale, qui présente désormais l'ensemble des services municipaux, publics ou para-publics et les principales associations de notre commune, lançait en début d'automne un nouvelle période de rencontres et de dialogue avec les habitants. L'organisation d'ateliers thématiques et participatifs concernant la mise en œuvre de l'agenda 21, des réunions sectorielles et régulières de présentation des travaux de voirie et un nouveau cycle de réunion de quartiers confirment, par la présence du public, un réel intérêt des habitants pour le Bouscat et pour ses projets, un souhait d'y être associés et de participer au développement de leur cadre de vie, une envie d'être, avec nous, les acteurs de leur ville.

Ces rencontres entre le Maire, les conseillers municipaux et les habitants de chaque quartier du Bouscat, de chaque rue ou en fonction de thèmes choisis représentent l'une des formes d'expression de la démocratie participative et une constante de l'action municipale. Elles sont avant tout des espaces de dialogue en direct et d'échanges où vous nous faites part de vos remarques et de vos suggestions, où des idées et parfois des projets naissent. Ce dialogue est important car il nous permet d'être à l'écoute de vos avis, de vos interrogations, de vos attentes. Il correspond aussi à nos engagements et à notre volonté d'être toujours plus proches de vous.

Principales réalisations et projets de voirie dans les 3 grands quartiers du Bouscat, extension de la zone Godard, préservation de la flore et de la faune dans le bois de l'hippodrome, recomposition urbaine du centre-ville, nouveaux logements, création de quartiers apaisés liés au plan cyclable et bien sûr ligne D du tramway furent, au cours de ces rencontres, les composantes d'un véritable débat public.

Cette proximité entre élus et habitants est par ailleurs une donnée quotidienne de notre action. Par des contacts directs avec le Maire, avec les élus ou les services municipaux, vous exprimez également remarques, critiques ou souhaits concernant votre cadre de vie. Notre service « qualité de ville », délégation très transversale aux nombreux aspects de l'action municipale, coordonne l'action des différents services concernés par vos demandes – urbanisme, espaces verts, bâtiments communaux… . Il permet de renforcer la réactivité de notre équipe dans les réponses qu'elle doit aux administrés. Un agent spécifiquement dédié à ce service est ainsi en mesure d'enregistrer quotidiennement les demandes afin qu'elles soient traitées rapidement, y compris lorsque le recours aux services de la CUB est nécessaire tandis qu'un logiciel, accessible en réseau, permet aux élus et fonctionnaires de suivre les requêtes depuis leur date d'enregistrement. Enfin, les nombreux supports de communication de la commune, notamment un nouveau site internet très interactif, nous permettent de rendre encore plus performante cette relation avec les Bouscatais.

Liste « Changeons LE BOUSCAT »

Les collectivités locales, pôle de stabilité, dans un monde en crise

La France et la zone euro subissent une grave crise économique et financière, la pire depuis 1929. La situation est inquiétante, personne n'est épargné, les plus modestes sont les plus atteints. Le seul pôle de stabilité, ce sont désormais les collectivités locales, c'est à ce niveau que l'on peut aider nos concitoyens. Elles ne représentent qu'une faible partie de la dette nationale, leur déficit ne représente que 1, 2 % du déficit national, les déficits sont avant tout ceux de l'État.
La fragilité du contexte international s'exprime localement par une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, et de la précarité. Au niveau local il est possible d'agir, ce que font nombre de maires confrontés au désarroi de leurs administrés. Au BOUSCAT nous avons en plus une lourde pression fiscale, on a pu regretter la hausse de la fiscalité, inopportune dans une situation de crise, d'autant que notre commune est financièrement privilégiée.
Une autre politique existe, alliant certes une rigueur nécessaire et solidarité. Les collectivités locales doivent donner l'exemple : baisse de 10% des indemnités des élus : maire et adjoints, gel et report des grands travaux couteux comme la médiathèque au BOUSCAT, 15 millions d'euros c'est énorme et cet argent doit être utilisé à d'autres fins plus utiles dans l'immédiat, l'heure n'est plus aux réalisations de prestige. Néanmoins il ne s'agit que d'un report pour une réalisation après 2014. Dans un monde en crise, il n'est pas possible de ne pas tenir compte de ces bouleversements. Ainsi il devient possible de ne pas augmenter les tarifs municipaux, ce qui représente une aide appréciable pour les plus démunis, et d'octroyer davantage de moyen à la politique sociale. Les collectivités locales se doivent de suppléer à la défaillance patente de l'État.

Michel VINCENT - Solange BORDES - Jean-Pierre ABRIOUX - Evelyne BEGARDS - Serge PRIKHODKO - René BEUTIS

Groupe Bousc'avenir

100 mots dans le Bouscat Magazine pour tout droit d'expression c'est un peu court ! Limiter des idées et des opinions à un nombre de mots revient à exercer une censure qui ne dit pas son nom. Nous interpelons votre conscience démocratique Monsieur le Maire pour faire cesser cet ostracisme d'un autre temps. Prenez exemple sur le Maire de Bordeaux donnez le même espace d'expression libre à chaque groupe qu'il soit de la majorité ou de l'opposition.
Les Elus Bousc'Avenir



Club de Scrabble du Bouscat: une saison 2011 exceptionnelle!



Dans le petit monde du scrabble de compétition (17 000 licenciés en France), Le Bouscat a porté très haut les couleurs de sa ville et de l'Aquitaine cette saison. Sur le plan collectif, l'équipe a réalisé un **magnifique doublé en gagnant les Interclubs nationaux** en juin à Orléans et les **Interclubs européens** en octobre à Strasbourg. Sur le plan individuel, le leader **Antonin Michel** a terminé 2ème les Championnats du monde cet été en Suisse et 1er aux épreuves en rythme accéléré (blitz).

C'est également un Bouscatais qui vient d'être élu Président de la Fédération Française de Scrabble. Si Le club se développe très bien, il ne néglige pas pour autant ses attaches locales, en organisant des tournois à l'Ermitage et en se réunissant tous les mercredis soirs salle Angevin pour des parties d'entraînement. Sous l'impulsion de sa dynamique Présidente Brigitte Cathalot, le club compte aujourd'hui une quarantaine de licenciés, de tous niveaux.

A l'entame de cette nouvelle saison 2012, le club tient à remercier pour leur soutien la Ville et l'ASEC, qui contribuent chaque année à permettre ces déplacements victorieux et à faire reconnaître au plus haut niveau le nom du Bouscat que le club est fier de représenter.

Vie locale

Inscriptions sur les listes électorales
Vous avez emménagé au Bouscat, vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune ou vous avez eu 18 ans dans l'année... vous devez vous inscrire sur les listes électorales pour voter en 2012. Une permanence sera assurée samedi 31 décembre en Mairie de 9h à 12h.

Les jours de Noël et du premier de l'an ayant lieu un dimanche, **le marché hebdomadaire sera exceptionnellement ouvert les samedis 24 et 31 décembre.**

Les 3 jours féériques sont organisés par l'association des professionnels de la Barrière du Médoc
Du jeudi 22 au samedi 24 décembre
Animations dans le chalet – parking Denis – boissons chaudes, bonbons, barbapapas

Réunion de concertation sur la révision du plan local d'urbanisme de la CUB : mardi 10 janvier – 19h - Ermitage

Agenda culture

- Les rencontres du Court
Mardi 17 et mercredi 18 janvier 2012
20h30 – Astérios Minotaure de la Compagnie La ligne de désir (30')
21h15 – L'enfermoi d'Olivier de Sagazan (25')
Réservation : 05 56 17 05 77
La compagnie Les Marches de l'été – 17 rue Victor Billon
http://www.marchesdelete.com/
- Mardi 17 janvier 2012 – 20h30 – Ermitage
Les sonates en trio – Académie Bach
- Mercredi 18 janvier – 15h et 16h30
Spectacles pour les tout-petits : La Chachatatutu et le phénix suivi du Petit bonhomme haut comme trois pommes
- Vendredi 20 janvier – 20h30 – Ermitage
PLECS
- Jeudi 26 janvier – 20h30 – Ermitage
Hamlet avec Philippe Torreton
- Dimanche 5 février – de 17h à 18h30 – Ermitage
Spectacle jazz/danse : une soirée au club Night Day
- Mercredi 1er février – 20h30 – Ermitage
Ensemble vocal du Conservatoire de Bordeaux

Rendez-vous des seniors



Repas des seniors – vendredi 13 janvier – 12h30 - Salle des Ecus

Rendez-vous du Bureau Information Jeunesse

Jusqu'au 10 janvier 2012, Le Bouscat fête la Convention des Droits de l'enfant
- Expositions itinérantes dans les écoles et les collèges,
- Construction d'un mur d'expression au collège Jean Moulin

Parlons de notre santé, « l'alcool, pas si drôle », une opération de prévention qui se décline autour :
- du concours d'affiches (jusqu'au 20 janvier 2012, remise des prix jeudi 16 février) à destination des collégiens, des enfants des écoles primaires et des associations,
- de la conférence débat « les jeunes et l'alcool », jeudi 2 février – 19h30 - Ermitage
- du Forum santé – jeudi 16 et vendredi 17 février